

## Commission extramunicipale – Communication

Lundi 25 avril 2016

*Présents : Vincent BAC, Claude BANOS, Jean-Bernard BILLARD, Patrice BOURGEOIS, Hervé CABRAS, Josiane CARON, Marilyne DURAND, Vincent MIRO, Elisabeth PELEGRIN, Serge REBOUL, Marie-Paule RUIZ, Nathalie RUIZ-MAUREL, Jean-Luc TURZO, Guy VERGA, Jean-Luc Wagnier, Lucien ZADIKIAN*

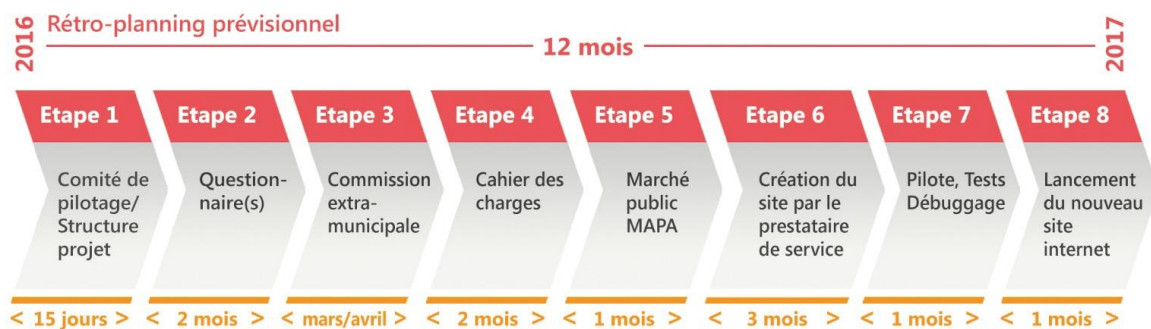
La deuxième commission extramunicipale dédiée à la communication avait pour objet de présenter :

- **L'Administration d'un site internet et la définition des différents rôles :**  
Administrateur éditorial  
Administrateur restreint  
Rédacteur
- **La présentation des différents points utiles à l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnel**

Après une courte introduction de Marilyne DURAND, Adjointe déléguée à la communication qui a fait un retour rapide sur la définition du cadre général d'une commission extramunicipale.

Chaque participant s'est présenté.

Marilyne DURAND a ensuite présenté le retro planning prévisionnel (voir ci-dessous) avec les grandes phases de ce projet.



**Étape 1 :** Comité de pilotage  
Création du comité concernant la création du site internet qui suivra toutes les étapes du projet / Fiche projet

**Étape 2 :** Questionnaire / Création, rédaction, envoi, collecte et tri des questionnaires

**Étape 3 :** Commission extra-municipale  
Consultation du projet global avec des représentations de la société civile (citoyen...) lors de 3 sollicitations

**Étape 4 :** Rédaction du cahier des charges précisant les différents éléments de prestations de services nécessaire à la réalisation du site internet

**Étape 5 :** Marché public - MAPA  
Rédaction du marché, des différents lots, publications, choix des prestataires, contrat de prestation

**Étape 6 :** Création du site / prestataire.

**Étape 7 :** Test V0 par internautes pilotes (à sélectionner) et débogage par prestataire

**Étape 8 :** lancement du site (janv 2017)

Un document expliquant les différents rôles des administrateurs a ensuite été présenté (voir fiches techniques en pièce jointe)

A l'issue de cette présentation les principales remarques du groupe de travail sont les suivantes :

- 1) **Fort désir de certaines associations de se positionner sur des fonctions de rédacteur et d'autres en administrateurs restreints. Acquérir une certaine autonomie sur l'organisation de leur espace et de leurs publications.**
- 2) **Il serait préférable d'envisager une formation pour savoir bien utiliser la plateforme d'administrateur du site (non initiés).**
- 3) **Souhait d'une interface d'accès intuitive pour la gestion du site.**
- 4) **On se doit de définir un nombre limité d'administrateurs restreints afin d'éviter une logistique complexe pour la gestion technique du site.**

Dans un second temps, a été présenté les différentes parties que peut comporter un cahier des charges fonctionnel. ( voir CDFC en pièce jointe)

A l'issue de cette présentation les principales remarques du groupe de travail sont les suivantes :

- 1) **Eviter de noyer les informations de la ville avec les informations associatives.**
- 2) **Revoir l'ergonomie du site**
- 3) **L'importance d'un référencement**
- 4) **Créer une fonction recherche plus efficace en page d'accueil du site**
- 5) **Voir la possibilité d'utiliser Google Analytics (service gratuit d'analyse d'audience d'un site Web)**
- 6) **Faut-il envisager la traduction du site dans d'autres langues ?**
- 7) **Acheter le nom de domaine greasque.com et .org**
- 8) **Un souhait fort de voir une diffusion régulière d'une newsletter :  
Constitution d'une base de données à inclure dans le cahier des charges fonctionnel**
- 9) **L'importance d'avoir de nouvelles fonctionnalités de services en ligne :  
Subventions associations, Formulaire administratifs, inscriptions écoles, centre de loisirs, cantine, etc...**

A la fin de la commission, les participants ont été invités à se positionner pour faire partie de différents groupes de travail qui répondront à différentes missions propres à la refonte du site internet de la Ville de Gréasque.

La première d'entre elles sera la rédaction et l'élaboration du cahier des charges fonctionnel, étape cruciale avant l'annonce de la refonte du site sur le marché public MAPA.

**Objectif : mois de juin = lancement de l'appel d'offres aux prestataires  
Un groupe de travail est en charge de l'élaboration du cahier des charges**

La prochaine commission extramunicipale communication se tiendra le lundi 23 MAI 2016 à 18h30 salle Louise Michel et aura pour thème la finalisation du cahier des charges du site.